

LANCEMENT DE LA BASE EXPERTS CIVIPOL !

Évènement

PUBLIÉ LE 31 AOÛT 2020

Inscrivez-vous sur notre nouvelle base Experts accessible dès aujourd'hui sur notre site internet www.civipol.fr

L'accès à la base est réservé aux fonctionnaires retraités, aux fonctionnaires en statut de disponibilité, de détachement et aux personnes issues du secteur privé. Si vous êtes fonctionnaire actif souhaitant vous positionner pour des missions d'expertise à l'étranger, merci de prendre attache de votre direction d'appartenance et/ou de la direction de la coopération internationale du Ministère de l'intérieur.



Vous pouvez dès à présent créer votre profil professionnel sur la base Experts pour vous faire connaître auprès de l'équipe de CIVIPOL, constamment à la recherche d'expertise court ou long terme pour des missions de terrain. Vous enregistrer nous permettra de vous contacter en fonction des compétences recherchées.

Une fois votre profil créé, vous aurez ainsi la possibilité de vous connecter régulièrement sur votre espace expert pour consulter nos offres d'emploi expert, y postuler en un seul clic et suivre l'état de vos candidatures.

Une fois votre candidature retenue pour une mission, vous aurez à déposer des informations et documents complémentaires sur votre espace afin de faciliter les démarches administratives et les échanges avec l'équipe de CIVIPOL et préparer ainsi au mieux votre départ en mission.

Depuis la création de votre profil jusqu'à votre recrutement, vous aurez la possibilité de mettre à jour ou rectifier des informations sur votre espace expert. Conformément à la législation RGDP, la base Experts vous permet de consulter à tout moment les informations personnelles que vous y avez déposées et de vous désinscrire en un seul clic et supprimant toutes les données de votre espace expert.

Pour nous rejoindre, c'est par ici !

<https://baseexperts.civipol.fr>